

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : *Plan Local d'Urbanisme*  
*Modification n°2 et Révision*  
*allégée n°1.*

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 6 mars 2024 de 9h heures à 12 heures

Observations de M<sup>(U)</sup>

N<sup>o</sup> 1/1 J'ai consulté le dossier pour clarifier certains aspects du zonage de la zone artisanale. Nous restons préoccupés par l'absence de prise en compte des conclusions de l'étude environnementale et de l'avis MRAE (à l'exception de la zone humide). Il n'y a pas de proposition de compensation des zones naturelles délimitées qui abritent pourtant deux espèces protégées, le muscardin et l'écreuil roux. Le règlement devrait être aussi plus précis en reprenant toutes les recommandations de la notice explicative et de l'OAP. Nos observations plus détaillées suivront dans un courrier qui pourra être joint à l'enquête publique.

1 personne s'est présentée lors de cette 1<sup>ère</sup> permanence

2<sup>ème</sup> permanence le 20 mars 2024 de 14h à 17h.

N<sup>o</sup> 2/1

Nous nous opposons à la création de la ZAC entre OBRATZHEIN, Westhofen et TRAEWHEIN.

Nous vivons une période où l'écologie, le changement climatique et la survie de la biodiversité est l'un des plus gros défis de notre époque.

Dans une période où, nous, citoyens, avons à produire des efforts aussi décriés (Viguettes d'augmentation des prix de l'énergie, incitation à covoiturer, utilisation de moyens de transport en commun, trier nos déchets, manger moins de viande etc....)

An moment où on installe des composteur en plastique dans nos rues, on nous annonce une bétonisation massive dans une zone naturelle où règne encore une once de biodiversité.

Cette politique, cette décision, ce projet va à contre-sens de tous les défis actuels et décrédibilise complètement les décideurs d'un tel projet.

Ne faits pas ça: c'est une absurdité.

GDRAZHE:1)

N°3/3

Le village possède une richesse inestimable. avec ce biotope exceptionnel. On y trouve une grande variété animale malgré la proximité de la départementale et de la piste cyclable. Je ne ferai pas l'énumération de toute cette faune mais on trouve quasiment tout ce qu'on peut trouver dans la nature. Chevreuils, sangliers même (je sais! considérés comme nuisibles) ainsi que blaireaux, renards, lièvres etc... Tout cela à notre porte. De surcroît, les neovillageois se sont installés ici car on leur a vanté une qualité de vie dans un cadre naturel et préservé. En bref on les a berné. Pour nous donner du grain à moudre on nous fait "cacleau" d'une petite zone humide. Il serait temps de penser au monde que l'on légue à nos enfants. C'est cela le vrai pragmatisme. Il y a aurait tant de choses à dire, tant d'argumentations qui de toutes façons resteraient lettre morte. On nous met devant le fait accompli malheureusement. Aucun recours

N°4/4

Il ne voit pas d'intérêt de cette enquête  
qui sert juste à augmenter la hauteur de construction  
pour de bâtiments réservés à la construction agricoles  
dont on peut objecter de la fermeté

P.O. est vraiment dommageable  
pour l'environnement.

pour ce qui se est de la nouvelle zone d'habitation  
je ne suis pas pour du tout, augmentation  
de la pollution et des risques à la fermeté.

N°5/4

Modification N°2.

Le chemin Rural qui part de la Rue  
des Pierres et qui passe devant ma propriété  
ne devra pas être transformé en  
une rue de desserte du futur lotissement  
et devra rester en l'état et préserver  
les 80 arbres de plus de 40ans d'âge.

N°6/4

Modification N°2

- Que va apporter cette zone industrielle au village ?
- Quel type d'activités vont s'y dérouler ?
- Pourquoi avoir fait ce choix ?
- Qui devrait avoir une vue sur des bâtiments industriels  
après avoir fait l'acquisition d'une maison ayant une  
vue sur la nature ?
- A combien estimez-vous la baisse de la valeur de

15 l'immobilier ?

- Pourquoi n'avez-vous pas pris en compte les avis des habitants d'Odratzheim ?
- Quel est l'intérêt d'apprendre aux jeunes citoyens de faire attention à l'environnement, de mettre en place un poulailler collectif pour tout dénaturer avec ce projet ?
- Je suis CONTRE l'augmentation de la hauteur et donc CONTRE le projet de révision, le projet nuis déjà suffisamment à l'environnement en l'état actuel.
- Y a-t-il des nuisances olfactives et odeurs déobligées ?

N°7/-

Nous demandons la suppression de ce projet qui dénaturerait notre environnement et notre cadre de vie afin de permettre la construction de commerces dont nous n'avons pas besoin. Je tiens également à préciser que nous ne pouvons pas agir contre ce projet.

N° 8/6

Je suis contre ces projets et suis pour que ça reste naturel

N° 9/6

En tant que citoyen, habitant de Traenheim et père d'un garçon de 3 ans, je m'oppose à la totalité de ce projet écologiquement désastreux.  
Cordialement.

Je soussigné Pierre Wenner 55 rue Ferdinand  
67310 Schœnwaldbehlém m'oppose à un projet qui  
détruit une nature encore exceptionnelle dans notre  
secteur. La terre se réchauffe mais les projets qui y  
contribuent continuent, et la zone est classée dans  
ce qui peut autoriser les constructions c'est une erreur  
de passé, il est encore temps de renouer, nos élus ont  
une conscience qui peut leur faire garder raison  
au delà des profits de l'économie et du prestige.  
La Nature est impitoyable quand on la détruit,  
les déséquilibres achèvent le confinement.  
"La Nature bruite et on regarde ailleurs".

14 personnes se sont présentées lors de cette  
2<sup>ème</sup> permanence

Jean-Gabriel NEUSCH  
Commissaire - enquêteur

N° 10

**NON à la ZAC, non au bétonnage !**

Nous avons fait le choix de résider à la campagne pour être connectés à la nature et vivre au calme.

**Ce projet impactera la faune et la flore, mais également les habitants d'Odratzheim.**

La ZAC est une aberration écologique qui non seulement nous privera d'un environnement naturel exceptionnel, mais induira des **nuisances** sonores liées à une augmentation du trafic routier ..... sans parler des nuisances (polluantes ?) à venir émanant de la zone elle-même !

Nous, administrés, sommes :

- . soumis aux contraintes d'urbanisme liées à l'existence du château (classé),
- . invités à participer au fleurissement du village, au co-voiturage via St'hopla, au tri des déchets
- . privés d'éclairage public dès 22 h 30. Lors de la mise en place de cette mesure, les raisons affichées étaient des économies d'énergie ET des bénéfices pour la biodiversité et les écosystèmes.

Quid de ces nobles intentions ?

Ce projet destructeur constitue une véritable **atteinte à notre cadre de vie**.

Il est en opposition totale avec la **Stratégie nationale biodiversité 2030** dont l'objectif est de « réduire les pressions sur la biodiversité, protéger et restaurer les écosystèmes » !

Au nom de la préservation de notre environnement naturel exceptionnel et de la quiétude des habitants d'Odratzheim, nous demandons à ce que ce projet soit purement et simplement **abandonné**.

## Non à la destruction d'un réservoir de biodiversité à Odratzheim

**Habitants d'Odratzheim, nous sommes contre l'installation d'une ZAC à Odratzheim pour les raisons suivantes:**

Ce projet va à l'encontre de la stratégie nationale bas carbone (COP21)

Le fait de planter quelques nouveaux arbres ne pourra pas remplacer la végétation existante (de vieux arbres et bouchures)

Ce projet consistera en la bétonisation d'un des derniers très beaux coins de nature des alentours de notre village

Il va diminuer grandement la qualité de vie dans notre village (augmentation de la circulation, bruit, chantiers pendant des années, mocheté des nouveaux bâtiments industriels qui n'auront plus rien à voir avec l'esprit alsacien et la préservation du patrimoine de notre village classé, où tout le monde doit respecter toutes sortes de normes pour être en règle)

Il va diminuer la valeur de nos maisons (charme du village détruit par une affreuse zone industrielle/artisanale juste à l'entrée)

Il va détruire l'habitat de beaucoup d'animaux (chevreuils, faisans, cigognes et autres oiseaux, grenouilles)

A Marlenheim et aux alentours il y a plein de locaux artisanaux/industriels qui sont vides et qui pourraient recevoir les intéressés

Odratzheim

le 17/03/2024

N° 12/9

**Jean-Gabriel NEUSCH**  
Commissaire enquêteur  
n° 9

déposé le 20/03/24  
Nru

## **Non à la destruction d'un réservoir de biodiversité à Odratzheim**

**Habitants d'Odratzheim, nous sommes contre l'installation d'une ZAC à Odratzheim pour les raisons suivantes:**

Ce projet va à l'encontre de la stratégie nationale bas carbone (COP21)

Le fait de planter quelques nouveaux arbres ne pourra pas remplacer la végétation existante (de vieux arbres et bouchures)

Ce projet consistera en la bétonisation d'un des derniers très beaux coins de nature des alentours de notre village

Il va diminuer grandement la qualité de vie dans notre village (augmentation de la circulation, bruit, chantiers pendant des années, mocheté des nouveaux bâtiments industriels qui n'auront plus rien à voir avec l'esprit alsacien et la préservation du patrimoine de notre village classé, où tout le monde doit respecter toutes sortes de normes pour être en règle)

Il va diminuer la valeur de nos maisons (charme du village détruit par une affreuse zone industrielle/artisanale juste à l'entrée)

Il va détruire l'habitat de beaucoup d'animaux (chevreuils, faisans, cigognes et autres oiseaux, grenouilles)

A Marlenheim et aux alentours il y a plein de locaux artisanaux/industriels qui sont vides et qui pourraient recevoir les intéressés

Odratzheim

Troisième permanence le 5 avril de 9h à 12h

Jean-Gabriel NEUC  
Commissaire

N° 13/10

Je soussignée  
déclare m'opposer  
à la modification du PLU et à la réalisation de  
la ZAC d'Odrotzheim.

- Nom à la destruction d'une zone naturelle au profit de béton, de bâtiments, de parking
- au détriment de détruire notre nature, notre biodiversité
- au détriment ~~de~~ cet écocide.
- pensons à notre futur et préservons la nature que nous transmettrons à nos enfants

5 avril 2024

La ZAC est un écocide, mais à sa réalisation, pensons à nos enfants.

Remis 4 pétitions ainsi qu'un dossier sur les mobes, le béton, le stockage de carbone par les prairies.

N° 14/10

Je souhaite donner un avis favorable à la réalisation de la zone d'artisanat. C'est un bon moyen de permettre nos petites entreprises locales à se développer et perdurer. Nous sommes à ce jour endigués au centre du village et il n'est plus possible de travailler saine dans de bonnes conditions.

Pour que cette zone se fasse et vive de façon saine, dans le respect de la nature.

N 145  
Jean-Gabriel NEUSCH  
Commissaire - enquêteur

demeurant  
67310 Schœrsch-  
berghem.

Je me permets de vous écrire afin de vous demander expressément de préserver la piste cyclable telle qu'elle se présente aujourd'hui, ainsi que tous les vergers le long de celle-ci, la zone humide et les prairies le long de celle-ci. Aujourd'hui nous n'avons plus le droit de sacrifier notre environnement et la nature. Nous avons l'obligation de protéger notre nature, notre biodiversité, la faune et la flore. Je ne suis pas contre un développement d'entreprises artisanales mais pas au détriment de notre patrimoine naturel. Je compte sur vous pour préserver la vie, pour nous habitants du secteur et pour les générations futures et surtout pour notre mère à tous, la Terre.

Je vous remercie et veuillez recevoir mes respectueuses salutations

Fin de l'enquête à 12h le 5/04/24  
5 personnes se sont présentées lors de cette 3<sup>ème</sup> permanence

Jean-Gabriel NEUSCH  
Commissaire enquêteur